

Zones Humides : quelles contributions à la diversité biologique



Le 02 février dernier et conformément à la tradition, la communauté internationale a célébré la Journée internationale des zones humides dont l'importance n'est plus à démontrer. Cette journée a été instaurée pour marquer l'adoption de la Convention sur les zones humides le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar, sur les rives de la mer Caspienne. Le thème de la Journée mondiale des zones humides de cette année 2020 est l'occasion de mettre en lumière la biodiversité des zones humides, son statut, son importance et de promouvoir des mesures pour inverser sa perte.

Mais en réalité que peut comprendre par zones humides ?

Selon la Convention de Ramsar, « les zones humides sont des : « étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou de eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues de eau marine dont la profondeur à marée basse n'exède pas six mètres » ». Les étangs à poissons, les rizières, les étangs de sédimentation des déchets ainsi que les déserts de sel sont des zones humides créées par l'homme. Au Bénin elles sont réparties en des fleuves, notamment le Mono, le Couffo, Ouémé et ses affluents Téro, le Zou et l'Okpara ; et au Nord, le fleuve Pendjari et le fleuve Niger avec ses affluents au Bénin que sont l'Alibori, le Mékrou et la

Sota.

En termes de diversité biologique, quel rôle jouent les zones humides ?

Les zones humides abritent en effet un très grand nombre de plantes et d'animaux qui ne vivent dans aucun autre milieu. On y trouve toutes sortes d'animaux adaptés aux zones inondées grâce à leurs hautes pattes, et des oiseaux migrateurs de passage. Toutes sortes de reptiles y vivent, ainsi que de nombreux poissons. La biodiversité des zones humides est importante pour notre santé, notre approvisionnement alimentaire, le tourisme et l'emploi. A cause de ses multiples richesses, les populations environnantes y développent le maraîchage, la riziculture, la culture de plantain, l'élevage, la pêche et surtout la pisciculture. Bien qu'elles ne couvrent qu'environ 6 % de la surface terrestre, 40 % de toutes les espèces végétales et animales vivent ou se reproduisent dans des zones humides.

Entre opportunités et menaces que faire?

Mais ce qui est inquiétant, c'est qu'elles disparaissent trois fois plus vite que les forêts en raison des activités humaines et du réchauffement climatique. Les extractions de sable, l'urbanisation, la surpêche, l'utilisation à outrance des produits phytosanitaires aux abords constituent de sérieuses menaces qui planent sur leurs viabilités et leurs vitalités. Elles représentent non seulement des enjeux environnementaux mais aussi socio-économiques importants.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité